



CTB

**AGENCE BELGE
DE DÉVELOPPEMENT**

**RAPPORT ANNUEL 2010
PROJET ESPACE MULTIFONCTIONNEL
DES FEMMES DE OUARZAZATE
(MOR0206P)**

Table des matières

1 FICHE PROJET	3
2 RÉSUMÉ.....	7
2.1 APERÇU DE L'INTERVENTION	7
2.2 POINTS SAILLANTS.....	7
2.3 LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS.....	7
3 EVOLUTION DU CONTEXTE.....	8
4 ANALYSE DE L'INTERVENTION	10
4.1 ANCRAGE INSTITUTIONNEL ET MODALITÉS D'EXÉCUTION	10
4.1.1 Indicateurs.....	10
4.1.2 Analyse des progrès réalisés.....	10
4.1.3 Risques & hypothèses	11
4.1.4 Critères de qualité	11
4.1.5 Impact	11
4.1.6 Leçons apprises et recommandations	11
4.2 RÉSULTAT 1	12
4.2.1 Indicateurs.....	12
4.2.2 Bilan activités	12
4.2.3 Analyse des progrès réalisés.....	12
4.2.4 Risques et hypothèses.....	12
4.2.5 Critères de qualité	12
4.2.6 Exécution budgétaire	12
4.2.7 Leçons apprises et recommandations	12
5 BÉNÉFICIAIRES	13
6 SUIVI DES DÉCISIONS PRISES PAR LA SMCL	14
7 ANNEXES.....	15

1 Fiche projet

N°d'intervention DGDC	19248/11
Navision Code BTC	MOR0206P
Code Sectoriel	42010 – Genre, Développement social
Partenaire institutionnel	Ministère de Développement Social de la Famille et de la Solidarité
Partenaires associés	<ul style="list-style-type: none"> • Le conseil Municipal de Ouarzazate ; • La province de Ouarzazate ; • Le tissu associatif de la province de Ouarzazate • Les Départements ministériels à vocation sociale (Délégation de l'Entraide Nationale, Délégation de l'Education Nationale, Délégation de la Santé, Délégation de la Culture, Délégation de l'Entraide Nationale.
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Les bénéficiaires sont les femmes et les jeunes de la Province de Ouarzazate, les ONG et associations féminines ainsi que les administrations et d'autres acteurs et projets de développement
Financement	<ul style="list-style-type: none"> • Budget Total : 1 322 830 € • Financement Belgique : 912 000 € • Financement Maroc: 410 830 €
Localisation	La province de Ouarzazate
Durée totale du projet	La durée du projet est de 7 ans : du 19 février 2004 au 31 décembre 2011
Mise en œuvre	L'exécution du projet est assurée en cogestion par le Ministère du Développement Social de la Famille et de la Solidarité et la Représentation de la CTB à Rabat en concertation avec tous les acteurs et bénéficiaires concernés. Depuis avril 2010, et après la 6 ^{ème} réunion du comité de pilotage, le mode de gestion du projet est transféré en régie.
Phase	EXE

Le Projet «Espace Multifonctionnel des Femmes de Ouarzazate» (EMF) est un projet de coopération bilatérale directe entre les Royaume du Maroc et de Belgique. Il s'inscrit dans le cadre de la politique nationale qui vise à améliorer le statut de la femme en appuyant des actions spécifiques en faveur de la femme marocaine et plus particulièrement, la mise en place d'un centre de promotion de la femme et de la famille à Ouarzazate.

Cadre logique initiale :

Objectif Global

Le statut de la femme au Maroc est amélioré

Objectif Spécifique

La situation sociale et économique des femmes de la Province de Ouarzazate est améliorée grâce à la mise en place d'un Espace Multifonctionnel des Femmes (EMF) .

Résultats : 4 résultats attendus

1. L'EMF est opérationnel
2. L'EMF est un centre de renforcement de capacités et de compétences sur les questions relatives aux femmes auquel les acteurs de développement de la Province de Ouarzazate font appel ;
3. Les capacités sociales et organisationnelles des femmes sont renforcées à travers les activités de l'EMF ;
4. L'EMF est un lieu d'échange de connaissances et d'expérience

Documents de référence :

Le projet qui a démarré en février 2004, est géré par une convention spécifique, signée le 2 décembre 2003 qui fixe les modalités de gestion du projet et la contribution de chaque partie pour sa mise en œuvre et prolongée jusqu'à fin 2011.

Le projet dispose également d'un document technique et financier (DTF) qui reprend en détails le cadre logique, en précisant les indicateurs objectivement vérifiables, les sources de vérification, ainsi que les suppositions importantes et les conditions préalables (annexe1).

Le DTF comprend également en détailles les activités (annexe2) et leur planning (annexe3).

Description des résultats et objectif :

L'EMF est un projet pilote, à caractère expérimental, son objectif global qui est « le statut de la femme au Maroc est améliorer », explique la volonté des autorités de tutelle pour généraliser cette expérience dans les autres régions du Maroc, par la création de nouveaux centres de la promotion de la femme.

L'amélioration du statut de la femme doit donc passer par l'augmentation du degré de la participation des femmes aux centres de la prise de décision pour répondre, à la fois aux besoins pratiques et stratégiques des femmes par l'intégration de l'approche genre dans les activités de l'EMF.

L'EMF vise également l'amélioration de la situation sociale et économique des femmes à travers les activités du projet en terme d'appui économique, social, juridique, culturel et sanitaire au profit des femmes et leurs organisations.

Pour atteindre ses objectifs, le projet s'est fixé quatre résultats intermédiaires avec divers activités.

1. **L'EMF est opérationnel** : Il s'agit de mettre en place tous les moyens nécessaires pour mener à bien la prestation comme défini dans la CS et le DTF du projet (moyens généraux)
L'atteinte des autres résultats dépend entièrement de ce premier résultat.

2. **L'EMF est un centre de renforcement de capacités et de compétences sur les questions relatives aux femmes auquel les acteurs de développement de la Province de Ouarzazate font appel**
3. **Les capacités sociales et organisationnelles des femmes sont renforcées à travers les activités de l'EMF**
4. **L'EMF est un lieu d'échange de connaissances et d'expériences nouvelles dans les domaines économiques, civiques et culturels, et en matière de leur environnement**

Localisation géographique du projet :

L'EMF est implanté dans la province de Ouarzazate qui appartient à la région Souss-Massa-Dara.

Le choix de la province de Ouarzazate pour mener cette prestation est justifié par plusieurs raisons :

- L'exclusion sociale et économique qui touche un nombre important de familles, affectées par des mutations naturelles et socio-économiques, déstructurant les activités traditionnelles (agriculture, artisanat, élevage). Les personnes les plus touchées sont les femmes, vivant avec peu ou pas de revenu ou sans lien familial ni social. Elles vivent sans revenus fixes, sans accès aux soins, avec des enfants peu scolarisés (notamment les filles), dans des logements précaires et sans conditions ;
- L'analphabétisme touche la moitié de la population constituée de femmes et petites filles ;
- L'aspect rural dominant de la province : 70% de la population vit dans des zones rurales ;
- Le taux de la déperdition scolaire très élevé en milieu des filles ;
- Le travail domestique des petites filles

Groupe cible :

Les groupes cibles principales sont les femmes et les jeunes de la Province de Ouarzazate, les ONG et associations féminines ainsi que les administrations et d'autres acteurs et projets de développement.

Budget :

Budget Total : 1 322 830 €
Financement Belgique : 912 000 €

Personnes clés :

L'instance partenaire :

Pour ce qui est de la stratégie et de l'organisation du Projet, l'exécution a été confiée au Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité (MDSFS), en concertation avec l'ensemble des intervenants au niveau de la Province de Ouarzazate tel que le Conseil Municipal de Ouarzazate, la Province de Ouarzazate, le tissu associatif, les Départements ministériels à vocation sociale (Délégation de l'Education Nationale, Délégation de la Santé, Délégation de la Culture etc.).

Points d'attention :

- Inauguration du local du projet par Sa Majesté la Reine de Belgique le 5 octobre 2004 ; Recrutement d'une Responsable Nationale du projet en septembre 2006 : démarrage effectif des activités ;
- 2007-2009 : Turn-over important des ressources humaines du projet ;
- Décembre 2007 : la pièce de théâtre Baba Hassi connaît un grand succès lors de la 5ème CNLVF, en présence de Madame la Ministre du MDSFS, du RR de la CTB et d'officiels ;
- 17/12/2008 : Evacuation du projet de ses locaux à la suite de risques majeurs d'effondrement ;
- 02/02/2009 : Visite de M. Charles Michel, Ministre belge de la coopération au Développement ;
- Visites de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de Belgique à plusieurs reprises
- Février 2009 : Attribution d'un nouveau local au projet
- En 2007 un changement institutionnel avait lieu (le Secrétariat d'état chargé de la Famille, de l'Enfance et des personnes handicapées a été remplacé par le Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité qui est devenu le ministère de tutelle de projet EMF.
- Depuis 2008, le projet a connu des pires difficultés, qui ont continué à entraver le bon fonctionnement du projet jusqu'à nos jours.
- Une évaluation à mi-parcours du projet, a été effectuée courant mars 2009, qui a pu mettre le doigt sur les points de défaillance du projet.
- Le personnel mis à la disposition du projet par le partenaire marocain n'a pas été remplacé jusqu'à nos jours.
- Le comité de pilotage a tenu sa 6ème réunion fin avril 2010.
- Un nouveau local, qui vient d'être aménagé début 2011, a été affecté au projet
- Un nouveau cadre logique et un plan stratégique ont été adoptés par le comité de pilotage.
- La direction du projet a été transférée au délégué de l'entraide nationale de Ouazazate.
- Deux ateliers ont été organisés en partenariats avec les associations locales pour élaborer le plan d'action annuel du projet. (juillet 2010 et février 2011)
- Déménagement du projet vers son nouveau local début janvier 2011.
- Le plan d'action annuel 2010-2011 a été actualisé mi février 2011.

2 Résumé

L'année 2010 a été consacrée toute entière au règlement des problèmes qui ont entravé le bon fonctionnement du projet.

En effet, et avec le nouveau cadre logique et le retard dans l'élaboration de son plan d'action, ainsi le manque de personnel, l'EMF n'a pas pu mener des activités proprement dites.

2.1 Aperçu de l'intervention

Logique d'intervention	Efficienc	Efficacit	Durabilit
Objectif Spécifique	C	C	C
Résultat 1	C	C	C
Résultat 2	C	C	C
Résultat 3	C	C	C

Budget	Dépenses par année	Dépenses totales année N (31/12/2010)	Solde budget	Taux d'exécution
1 322 830 €		62.886,31	431.533,79	53%

2.2 Points saillants

L'instabilité au niveau du résultat 1 (Moyens généraux) a entravé le bon fonctionnement du projet, en effet, aucune activité n'a été menée

2.3 Leçons apprises et recommandations

Le règlement d'éventuels problèmes à temps et d'une façon urgente et efficace est une nécessité absolue pour qu'une telle intervention soit efficace et avoir la chance de réussir.

3 Evolution du contexte

Le Maroc connaît depuis une quinzaine d'années un grand ensemble de réformes législatives qui concernent le Code pénal, le Code du travail, le Code de la Famille, la loi sur la nationalité. La ratification et la levée des réserves par le Maroc de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et la mise en cohérence d'une stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes ont également pour but d'intégrer le projet démocratique, basé sur la liberté et l'égalité.

Ces avancées sont portées par plusieurs types d'acteurs :

- les précurseurs sont des ONG de la société civile (Printemps de l'Egalité, associations et Fondations diverses) qui ont milité depuis les années 80' pour une plus grande reconnaissance des droits civiques, politiques et économiques des femmes ;
- certains partis politiques ont relayé ce discours et la participation des femmes à la politique nationale est honorable par rapport aux pays similaires ;
- enfin, les acteurs publics ont désormais des stratégies complémentaires, dont la principale est celle du Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité. Ce récent Ministère a « absorbé » l'ancien Secrétariat d'Etat chargé de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Handicapées, après les élections législatives de septembre 2007.

En effet, la situation de la femme au Maroc a connu des progrès appréciables. Une réelle volonté politique favorable a été manifestée par les pouvoirs publics marocains envers l'amélioration de sa situation dans tous les domaines. Cette prise de conscience de la promotion féminine est désormais une réalité incontournable. Néanmoins, la femme marocaine connaît encore des handicaps importants dans certaines régions, notamment la province d'Ouarzazate. D'où la nécessité de la mise en œuvre des actions spécifiques telles que "l'espace multifonctionnel des femmes", un centre dédié à la promotion de la femme et de la famille à Ouarzazate.

L'intervention du projet s'articule autour des six axes principaux. Il s'agit notamment de la sensibilisation, la formation, les études et les évaluations, la communication, les micros interventions et les services directs. A bien des égards, "l'espace multifonctionnel des femmes de Ouarzazate" est un projet pilote dans la mesure où il vise à rassembler, sur une plateforme unique, un ensemble de compétences et de services à destination des femmes de la région de Ouarzazate. Il permet non seulement, d'assister et d'accompagner les associations féminines dans leur développement et leur pérennisation, mais aussi, de favoriser l'autonomie économique des femmes par le développement des activités génératrice de revenus. En outre, malgré le cadre institutionnel que revêt ce projet, les associations en charge de la promotion des femmes de la province d'Ouarzazate et les associations de développement sont disposées à s'investir pleinement dans l'atteinte des résultats et la réussite de l'espace multifonctionnel des femmes

La création d'une structure décentralisée pour faciliter la mise en œuvre de la politique nationale du Ministère DSFS relativement à la promotion des femmes marocaines et plus précisément, à l'amélioration de leur situation sociale et économique, est une stratégie de

grande importance pour contribuer au renforcement du statut de la femme au Maroc. La combinaison d'une attention pour les aspects sociaux d'une part et économiques d'autre part, permet de cibler aussi bien les besoins pratiques que les intérêts plus stratégiques des femmes. La proximité d'une structure spécialisée en matière de genre, mise au service des acteurs de développement agissant sur différentes problématiques du développement est une réponse, parmi d'autres, pour contribuer à l'empowerment des femmes marocaines.

Depuis son démarrage en date du 19 février 2004, l'EMF a mené un nombre important d'activités en faveur des associations féminines de la province de Ouarzazate avec lesquelles il a pu créer une dynamique remarquable.

Principales réalisations

Le projet, n'a pas été en mesure d'atteindre les attentes et les ambitions pour des raisons objectives de différentes natures.

Depuis fin 2009 la majorité du personnel mis à la disposition du projet s'est retiré et n'a pas été remplacé

Plusieurs déménagement du projet ont été effectués pendant 2008 et 2011 d'où l'instabilité du projet.

Une évaluation à mi-parcours du projet a été effectuée en mars 2009. Elle a pu mettre le doigt sur l'ensemble des problèmes qui ont entravé le bon fonctionnement du projet. Le rapport d'évaluation contient les recommandations relatives au règlement des difficultés urgentes à savoir le personnel, le local, les moyens de communication.

Un grand retard a été enregistré dans l'activation de ces recommandations.

Est parce que la durée de la clôture de l'EMF a été prévue pour le 31 décembre 2009 selon les dispositions de la convention spécifique entre le royaume du Maroc et le Royaume de Belgique relative à l'EMF, un comité d'association partenaires du projet a été créé pour manifester la nécessité de maintenir le projet et de le réanimer.

L'EMF a fait l'objet d'une prolongation jusqu'à fin 2011 .

En effet, des ajustements ont été apportés au cadre logique (au niveau des objectifs et résultats intermédiaires), et au cadre institutionnel. Un nouveau plan stratégique de l'EMF a été élaboré par le MDSFS.

La Direction du projet est, désormais, confiée à Monsieur le Délégué de l'Entraide Nationale à Ouarzazate.

Après avoir prolongé la durée du projet, une réunion du comité de pilotage a été tenue au siège du MDSFS en mai 2010, présidée par Mme la Ministre, en présence des différents partenaires principaux du projet. Cette réunion a mis en place un calendrier d'actions relatif au redémarrage du projet.

L'élaboration d'un plan d'action annuel du projet est l'une de ces actions.

Pour cela, le MDSFS, a organisé un atelier de planification des activités annuelles de l'EMF, avec l'appui de l'Agence Belge du Développement CTB , et en partenariat avec les associations, ONG et institutions de la province de Ouarzazate.

4 Analyse de l'intervention

Aucune activité n'a été menée pendant l'année 2010

4.1 Ancrage institutionnel et modalités d'exécution

Le Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité (MDSFS), est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine du genre. L'exécution du projet a été confiée au Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité, en concertation avec l'ensemble des intervenants au niveau de la Province de Ouarzazate :

- le Conseil Municipal de Ouarzazate ;
- la Province de Ouarzazate ;
- le tissu associatif de la province de Ouarzazate
- Les Départements ministériels à vocation sociale (Délégation de l'Entraide National, Délégation de l'Education Nationale,
- Délégation de la Santé, Délégation de la Culture, etc.).

La gestion quotidienne du projet est assurée par l'équipe du Projet constituée : de la responsable nationale du projet, installée à Ouarzazate ;(le poste est vacant depuis mi 2009).

- d'un coresponsable du projet désigné par la CTB au niveau de Rabat ;
- d'une assistante de projet ; (le poste est vacant depuis fin août 2009)
- d'un comptable désigné par la CTB, au niveau de Ouarzazate ;
- d'un agent d'appui technique et logistique, à Ouarzazate ;
- d'une secrétaire, mise à la disposition par la province de Ouarzazate.

La gestion du budget en co-gestion se fait par le Ministère des Finances et de la Privatisation, Direction du Budget. En tant qu'ordonnateur national, il est chargé d'établir les demandes d'utilisation de la contribution belge à la base des pièces justificatives de dépenses reçues du Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité. La gestion du budget en régie se fait au niveau de la CTB et a été allégée depuis la signature de la 3^{ème} convention entre la DGCD et la CTB.

Actuellement le budget du projet a été transféré en régie après la 6^{ème} réunion du comité de pilotage du projet.

4.1.1 Indicateurs

Objectif spécifique :					Progrès :
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année N	Commentaires

4.1.2 Analyse des progrès réalisés

L'atteinte de l'objectif spécifique et les trois derniers résultats dépend entièrement du premier résultat (Moyens généraux) et a cause de la défaillance à ce niveaux, aucun progrès n'a été réalisé en terme d'amélioration de la situation sociale, économique

4.1.3 Risques & hypothèses

4.1.4 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité		
Effcience		
Durabilité		
Pertinence		

4.1.5 Impact

Durant l'année 2010 l'ensemble des réalisations concernaient le résultat 1 du projet. En effet, on ne peut pas parler de l'impact en terme de changement au profit des groupes cibles.

4.1.6 Leçons apprises et recommandations

4.2 Résultat 1

4.2.1 Indicateurs

Résultat :					Progrès :
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année N	Commentaires

4.2.2 Bilan activités

Pendant 2010 aucune activité n'a été menée par le projet

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
1					
2					
3					

4.2.3 Analyse des progrès réalisés

Depuis fin 2008 aucun progrès n'a été enregistré

4.2.4 Risques et hypothèses

Risque de ne pas réagir à temps de la part des partenaires du projet, notamment le partenaire marocain

4.2.5 Critères de qualité

Absence de critères de qualité

4.2.6 Exécution budgétaire

Il s'agit des frais de fonctionnement (Salaires, quelques frais de communication et de petite fourniture de bureau...)

4.2.7 Leçons apprises et recommandations

Une équipe bien compétente et un soutien de la part du partenaire national et les autorités et acteurs locaux sont indispensables pour que le projet puisse mener sa mission dans les meilleures conditions.

5 Bénéficiaires

Les bénéficiaires sont les femmes et les jeunes de la Province de Ouarzazate, les ONG et associations féminines ainsi que les administrations et d'autres acteurs et projets de développement

6 Suivi des décisions prises par la SMCL

Le jeudi 29 avril 2010, le comité de pilotage (COPIL) du projet « Espace Multifonctionnel des Femmes de Ouarzazate » a tenu sa 6ème réunion, conformément aux dispositions de l'article 5, paragraphe 5.1.3 de la Convention Spécifique régissant le projet MOR206P. La réunion s'est tenue au siège du Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité, à Rabat, sous la Présidence de Madame La Ministre du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité.

6.1 Décisions

- Un nouveau local du projet est octroyé par la Municipalité de Ouarzazate. Son réaménagement est nécessaire. Le MDSFS proposera à la CTB un plan afin de le rendre opérationnel rapidement.
- Un/e responsable du projet à temps plein sera recruté
- Un nouveau cadre logique du projet est adopté (voir annexe). Le Dossier technique et financier du projet sera amendé en conséquence.
- Le solde (61 926.25 euros) du compte ouvert dans le cadre du projet à Bank Al Maghrib en cogestion sous le numéro 1589 2030 25 35 sera transféré au compte projet en régie ouvert à la SGMB.
- Une nouvelle répartition budgétaire découle de ce cadre logique. Ce budget est approuvé par le Comité de Pilotage, et prévoit son exécution en régie belge. Le solde disponible arrêté au 31/03/2010 est de 483 917,16 Euros.
- Afin de faciliter le dialogue avec les associations et les services extérieurs de l'Etat de la Province, une instance technique est créée, dénommée Comité Local des Partenaires. Ne pouvant être impliqué dans la gestion des activités, ce Comité jouera un rôle de veille et d'orientation. A ce titre, un atelier de planification est programmé avec les acteurs à Ouarzazate pour le mois de juin 2010.

6-2 . suivi des décisions :

- La nouveau local du projet a été réaménagé janvier-février 2011 (Retard)
- Le recrutement de la responsable du projet n'a pas encore vu le jour.
- Le plan d'action a été élaboré début mars 2011 (sans calendrier ni budget)
- Le budget du projet est transféré du mode cogestion en régie.
- L'atelier de planification des activités annuelles du projet a été organisé juillet 2010

- Une actualisation du plan d'action a été effectuée, mi février 2011, d'où un plan d'action a été élaboré, mais sans détermination du calendrier de la mise en œuvre ni du budget nécessaire pour mettre en œuvre ces activités. Cela doit être fait par toute l'équipe du projet qui n'est pas disponible jusqu'à présent.

7 Annexes

Cadre logique

Objectif global : Les capacités , intellectuelles, sociales et politiques des femmes de la province de Ouarzazate sont renforcées		
Objectif spécifique : L'offre de l'EMF répond aux défis des structures de développement associatifs et institutionnels dans leur mise en pratique de la Stratégie nationale d'égalité des sexes et d'empowerment des femmes de Ouarzazate		
Résultats		
R1 : EMF est un lieu d'information et de documentation et de communication	R2 : EMF est facilitateur de renforcement des capacités des institutions (ONG, Administrations,)	R3 : EMF est un lieu d'échange d'expériences et de réseautage et de coordinations des actions.
Activités	Activités	Activités
Mise en place et aménagement de l'EMF	A.2.1 Appui à l'élaboration et développement de modules de formation en approche, approche droit humain et gendermaistraining	A3.1 instaurer des rencontres périodiques de concertation et d'échange avec les acteurs sociaux et les ONGs
A.1.1 Mise en place d'un secteur d'information généraliste sur les droits de la femme privilégiant « une approche genre » à la fois dans la récolte et le traitement de la documentation et dans la communication.	A 2.2. Faciliter des formations pour les ONG, Fédérations afin de développer un accompagnement intégral en termes d'empowerment et de bonne gouvernance	A 3.2 Faciliter des rencontres de grande envergure – des manifestations et congrès – moments de sensibilisation Participer aux caravanes et campagnes de sensibilisation
A 1.2. Centralisation, mise à disposition et diffusion de l'information venant du niveau central : centre de documentation – bibliothèque mobile à l'occasion des évènements, auprès des acteurs locaux	A 2.3. Organiser des séminaires pour les acteurs institutionnels afin de développer un accompagnement intégral en terme de lutte contre les violences basée sur le genre et la diffusion de la culture de l'égalité.	A 3.3. Faciliter des rencontres spécifiques et thématiques dans l'objectif d'améliorer les prestations et les activités ciblant les femmes par les différents acteurs .
A 1.3. Collecter et diffuser des informations sur les stratégies et programmes du MDSFS en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes et l'équité et l'égalité ,	A 2.4. appuyer la mise en pratique des programmes de coaching pour le mainstreaming de l'approche genre dans les structures et les plans d'action du tissu associatif.	A 3.4. Faciliter la mise en œuvre des recherche-actions p.ex. sur des questions économiques : sur les problématiques dans une filière spécifique – en relation avec une approche d'économie sociale et solidaire
A 1.4. Elaboration d'une stratégie de communication de l'EMF : site-web – connexion avec d'autres site-web ; diffusion d'information ; recherches documentaires et créer un lien avec le site du MDSFS	A 2.5. Faciliter la mise en pratique des programmes de coaching pour le mainstreaming de l'approche genre dans les services externes des départements ministériels.	A 3.5 Participer aux initiatives et activités organisées par d'autres intervenants et partenaires.

A 1.5. Assurer une large diffusion concernant les gestion du genre et l'empowerment des femmes : contacts avec les médias - alimenter des émissions à la radio – articles dans des magazines – bulletin	A 2.6. Appuyer les structures pour devenir des organisations apprenantes et cadrer le renforcement des acteurs de développement et ONGs droits humains des femmes	A 3.6 faciliter l'échange d'expertise entre les partenaires locaux et la coopération du royaume de Belgique et la CTB.
---	---	--

N.B :La reprise des activités est tributaire de la 7^{ème} réunion du comité de pilotage prévue en mai 2010

Activités M&E

Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Planification opérationnelle Q1-2011

Tributaire de la réunion du comité de pilotage prévu pendant mai 2011